



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE À HUIS CLOS AU 1578 CHEMIN DU FER À CHEVAL À SAINTE-JULIE ET PAR VISIOCONFÉRENCE LE :

MERCREDI 24 MARS 2021, À 16:30 HEURES

CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES ÉTABLIES POUR LA PÉRIODE RELATIVE À LA COVID-19 PERMETTANT DE DÉLIBÉRER ET VOTER À UNE SÉANCE PAR TOUT MOYEN DE COMMUNICATION.

Étaient présents à Sainte-Julie :

Monsieur Daniel Plouffe Président et Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée

Participaient par visioconférence :

Madame Marilyn Nadeau	Vice-Présidente et Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Madame Diane Lavoie	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Madame Alexandra Labbé	Déléguée de la Ville de Chambly
Madame Maud Allaire	Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Monsieur Martin Dulac	Délégué de la Municipalité de McMasterville
Monsieur Yves Corriveau	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Denis Parent	Délégué de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Bruno Gattuso	Délégué substitut de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Délégué de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Suzanne Roy	Déléguée de la Ville de Sainte-Julie
Madame Jocelyne G. Deswarte	Déléguée de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Madame Brigitte Collin	Déléguée substitut de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Daniel Plouffe.

Étaient également présents à Sainte-Julie :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de Police
Madame Nathalie Guérin	Secrétaire-Trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 février 2021;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 10 février 2021;



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

5. Ressources humaines – Résolutions;
 - 5.1 Départ – Policiers temporaires
6. Administration et finances – Résolutions;
 - 6.1 Soumission 2021-004 pour l'entretien mécanique de la flotte automobile
 - 6.2 Approbation d'excédents affectés – Dépenses fonds de pension
 - 6.3 Adoption de la liste des comptes à payer
7. Avis de motion – Projet de règlements – Adoption;
 - 7.1 Règlement 39 décrétant l'imposition de tarifs pour divers services offerts par la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Adoption
8. Dépôt de documents;
 - 8.1 Correspondances
 - 8.2 États financiers au 31 décembre 2020
 - a) État des activités de fonctionnement
 - b) État des activités d'investissement
 - c) Bilan
 - d) Présentation des auditeurs et analyse d'écart
 - 8.3 Tableau des mouvements de personnel
 - 8.4 Tableau des effectifs
9. Varia;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

POINT 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16 :38 heures.

POINT 2 **RÉSOLUTION** **Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

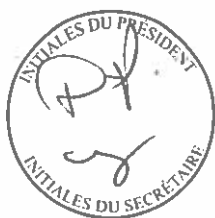
ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Conseil d'Administration en :

- ajoutant le point 6.4 (Autorisation de signature – Entente);
- devantant le point 8.2 après l'adoption de l'ordre du jour;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2240



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

*** POINT 8.2 ***

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Monsieur Robert Arbour, vérificateur externe, fait la présentation des états financiers 2020 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. Il parcourt le document intitulé « Sommaire de l'audit » déposé séance tenante.

La Secrétaire-Trésorière commente par la suite l'analyse des écarts des états financiers 2020.

Il n'y a eu aucun commentaire au terme de la présentation.

Le Président remercie Monsieur Arbour.

*** POINT 3 ***

RÉSOLUTION

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 février 2021

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2021;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Parent

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 24 février 2021 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 4

RÉSOLUTION

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 10 février 2021

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 10 février 2021;

ATTENDU qu'au point 5.1 il y a lieu d'ajouter que Madame Marilyn Nadeau quitte la réunion avant la discussion de ce point;

ATTENDU qu'au point 5.2 il y a lieu d'ajouter que Madame Marilyn Nadeau est de retour à la réunion avant la discussion de ce point;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

CA-21-2241

CA-21-2242



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 10 février 2021 tel que modifié;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 10 février 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5 RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS

CA-21-2243

POINT 5.1 RÉSOLUTION Départ – Policiers temporaires

ATTENDU la correspondance de Madame Geneviève Laliberté, Conseillère en ressources humaines, faisant état que les personnes suivantes ont quitté volontairement leur emploi de policier temporaire :

- Marc-Antoine Saucier;
- Marc-Antoine Lamarre;
- Katia Jodoin;
- Dave Caron-Brassard.

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution ces fins d'emplois;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte
APPUYÉ PAR Madame Brigitte Collin

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 13 mars 2021;

- Marc-Antoine Saucier

DE CONFIRMER les fins d'emplois au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent des personnes suivantes comme policiers temporaires et DE LES RENDRE effectives au 16 mars 2021;

- Marc-Antoine Lamarre
- Katia Jodoin

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 17 mars 2021;

- Dave Caron-Brassard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 6 **ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉOLUTIONS**

CA-21-2244

POINT 6.1 **RÉSOLUTION**

Soumission 2021-004 pour l'entretien mécanique de la flotte automobile

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent désire confier l'entretien mécanique correctif et préventif de sa flotte de véhicules à un seul centre d'entretien au meilleur prix possible;

ATTENDU qu'une soumission a été élaborée en fonction des besoins anticipés pour une période de deux (2) ans s'échelonnant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2023;

ATTENDU que, s'agissant d'une dépense de plus de 105 700 \$ pour la fourniture de matériaux, la Régie se devait, suivant les étapes préalables à l'adjudication de contrats, de procéder par appel d'offres public;

ATTENDU que l'appel d'offres a été affiché dans trois (3) journaux couvrant le territoire des dix-sept (17) municipalités, soit :

- La Relève;
- L'Oeil Régional;
- Le Journal de Chambly;

ATTENDU que cet appel d'offres a aussi été publié sur le site Internet SEAO (Système Électronique d'Appel d'Offres);

ATTENDU que l'affichage de cet appel d'offres s'est déroulé du 24 février au 16 mars 2021;

ATTENDU que la Régie a reçu trois (3) soumissions;

ATTENDU que ces trois soumissions étaient conformes aux exigences demandées;

ATTENDU le rapport de Madame Nancy Prévost, Acheteur, recommandant de retenir la soumission du plus bas soumissionnaire soit « *Pneus Gauthier Mécanique Inc.* » pour un prix total de 618 740,84 \$ incluant les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dulac
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à l'entreprise « *Pneus Gauthier Mécanique Inc.* » le contrat pour confier l'entretien mécanique de la flotte automobile de la Régie pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2023 et ce, pour un prix total de 618 740,84 \$ incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière, à signer tous les documents pertinents à l'octroi de ce contrat;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-21-2245

POINT 6.2 **RÉSOLUTION**

Approbation d'excédents affectés – Dépenses fonds de pension

ATTENDU les dépenses budgétées aux Fonds de pension pour l'année 2021;

ATTENDU que les dépenses initialement budgétées ne tenaient pas compte de l'impact sur les marchés financiers de la pandémie;

ATTENDU que le montant prévu par AON doit être révisé afin de tenir compte des dépenses supplémentaires suite aux chiffres réels déterminés en fin d'exercices 2020 et ayant un impact sur les dépenses 2021;

ATTENDU qu'il y a lieu de s'approprier un excédent affecté « *pour éventualité* » afin de pourvoir le poste budgétaire pour intérêts au titre des avantages de retraite d'un montant supplémentaire de 178 000 \$;

ATTENDU qu'il y a lieu de s'approprier un excédent affecté « *pour éventualité* » afin de pourvoir les postes budgétaires pour charges sociales fonds de pension d'un montant supplémentaire de 370 000 \$;

ATTENDU le rapport déposé par Madame Nathalie Guérin, Secrétaire-Trésorière;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alexandra Labbé
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

DE S'APPROPRIER des excédents affectés « *pour éventualité* » d'un montant total de 548 000 \$ afin de financer les montants supplémentaires de dépenses du poste budgétaire intérêts au titre des avantages de retraite et des postes de charges sociales fonds de pension.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2246

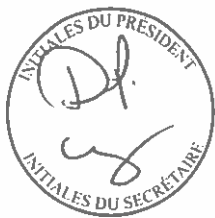
POINT 6.3 **RÉSOLUTION**

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.3 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marqués.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 1 249 885,39 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2247

POINT 6.4

RÉSOLUTION

Autorisation de signature – Entente

ATTENDU le projet de l'entente relative au versement d'une subvention à la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour la participation de son corps de police au partage des revenus provenant des cotisations fiscales liées aux activités criminelles;

ATTENDU les représentations faites par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Roy
APPUYÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso

ET RÉSOLU :

D'ACCEPTER les conditions du projet de l'entente relative au versement d'une subvention à la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour la participation de son corps de police au partage des revenus provenant des cotisations fiscales liées aux activités criminelles;

D'AUTORISER le Directeur de police, Monsieur Marco Carrier, ou en son absence, la Secrétaire-Trésorière, Madame Nathalie Guérin, à signer l'original de l'entente conformément au libellé du texte remis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT – ADOPTION

CA-21-2248

POINT 7.1

RÉSOLUTION

Règlement 39 décrétant l'imposition de tarifs pour divers services offerts par la régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Adoption

ATTENDU le projet de règlement numéro 39 décrétant l'imposition de tarifs pour divers services offerts par la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du Conseil d'Administration au plus tard quarante-huit (48) heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné à la séance du 24 février 2021;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU qu'un projet du règlement a été déposé à l'assemblée régulière du Conseil d'Administration de la Régie tenue le 24 février 2021;

ATTENDU que sont connus par les membres du Conseil d'Administration l'objet du règlement, sa portée et ses implications financières;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Parent

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER le Règlement numéro 39 décrétant l'imposition de tarifs pour divers services offerts par la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 8 **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

POINT 8.1 **CORRESPONDANCE**

I. Soumise au Comité Exécutif du 10 février 2021 :

- a) 1^{er} mars 2021 Daniel Perron, Agent
➤ Monsieur Daniel Plouffe, président et
Madame Marilyn Nadeau, vice-présidente
Régie intermunicipale de police Richelieu-
Saint-Laurent

II. Soumise au Conseil d'Administration du 24 mars 2021 :

Aucune

*** POINT 8.3 ***

TABLEAU DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Il est procédé au dépôt du tableau des mouvements de personnel.

POINT 8.4 **TABLEAU DES EFFECTIFS**

Il est procédé au dépôt du tableau des effectifs.

POINT 9 **VARIA**

Aucun sujet additionnel n'est traité.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

**POINT 10
PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

**POINT 11
RÉSOLUTION
Clôture de la réunion**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie
APPUYÉ PAR Madame Brigitte Collin

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



NATHALIE GUÉRIN
Secrétaire-Trésorière



DANIEL PLOUFFE
Président

CA-21-2249